

# DÉSINFECTION

Désinfectant sans rinçage

# Soligerm

## SOLIGERM

### Lingettes désinfectantes X 200

Bactéricide - Levuricide - Fongicide - Activité Virucide

#### › Lingette désinfectante

Bactéricide EN 1276, EN 13697  
Levuricide EN 1650, EN 13697  
Fongicide EN 1650, EN 13697  
Activité virucide (Rotavirus) EN 14476

#### › Pratique

Aucun rinçage

#### › Prête à l'emploi

#### › Apte au contact alimentaire



Utilisez les biocides avec précautions.  
Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

## PROPRIÉTÉS

- Réservé à un usage professionnel. SOLIGERM LINGETTES DESINFECTANTES est spécialement conçu pour la désinfection des surfaces et matériels pour éliminer les bactéries, levures et champignons.
- Bactéricide : EN 1276 en 30 secondes (conditions de saleté), EN 1276 en 5 minutes (lait écrémé 1%), EN 13697 en 5 minutes (conditions de propreté et lait écrémé 1%). Levuricide sur *C. albicans* : EN 1650 en 30 secondes (conditions de saleté), EN 1650 en 5 minutes (lait écrémé 1%), EN 13697 en 5 minutes (conditions de propreté et lait écrémé 1%). Bactéricide sur *Listeria monocytogenes* EN 1276 et EN 13697 (5 min, 20°C, conditions de propreté). Bactéricide sur *Salmonella typhimurium* EN 1276 et EN 13697 (5 min, 20°C, conditions de propreté). Fongicide sur *A. brasiliensis* (ex.niger): EN 1650, EN 13697 en 5 minutes (conditions de propreté et lait écrémé 1%).
- Virucide sur le rotavirus EN 14476 (5 min, 20°C, conditions de propreté).

SOLIGERM LINGETTES DESINFECTANTES est conforme à la réglementation française relative aux produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objets destinés à entrer en contact des denrées, produits et boissons pour l'alimentation (arrêtés du 8 septembre 1999 et du 19 décembre 2013).

## UTILISATION

- Applications : Traitement bactéricide, levuricide et fongicide : • De locaux et matériels de stockage de

denrées alimentaires pour la consommation humaine sauf les entrepôts. • De locaux et matériels de production de denrées alimentaires pour la consommation humaine sauf les cuisines centrales collectives, transformation en vue de la remise directe et restauration. • De matériel de transport de denrées alimentaires pour la consommation humaine. • De laiteries (locaux).

- Traitement bactéricide, levuricide et fongicide : • D'entrepôts de denrées alimentaires pour la consommation humaine.
- De locaux et matériel de cuisines centrales collectives, transformation de denrées alimentaires pour la consommation humaine en vue de la remise directe, et restauration
- Application TP2 : traitement bactéricide, levuricide et fongicide de surfaces non destinées à recevoir les aliments ( sols, murs, poignées, objets, rampes, bureaux...). Activité virucide sur rotavirus.

## MODE D'EMPLOI

- Soligerm Lingette est prêt à l'emploi. Avant la 1<sup>ère</sup> utilisation, enlever le couvercle et retirer la pellicule de scellage. Tirer la 1<sup>ère</sup> lingette pour l'engager dans l'orifice de distribution. Bien refermer le couvercle après chaque utilisation. Passer la lingette sur la surface préalablement nettoyée. Laisser agir 5 minutes pour une action bactéricide, levuricide, fongicide ou virucide (rotavirus). Laisser sécher sans rincer. Renouveler l'opération autant de fois que nécessaire.
- Jeter la lingette usagée dans un conteneur à déchet dangereux.
- La surface traitée peut-être réutilisée après séchage.

## PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

### DANGER

Liquide et vapeurs très inflammables. Provoque une sévère irritation des yeux. Tenir hors de portée des enfants. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toutes autre source d'inflammation. Ne pas fumer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin. Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Eliminer le contenu/récipient dans un centre d'élimination conforme à la réglementation locale. Ne pas jeter dans les égouts et les cours d'eau. En cas d'incident, appeler un CENTRE ANTIPOISON. Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais (température inférieure à 40°C). Ne pas réutiliser l'emballage vide.

## MANIPULATION ET STOCKAGE

Conserver à l'écart de toute flamme, corps incandescent ou source d'étincelles. Ne pas fumer. Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.

## CARACTÉRISTIQUES PRODUIT / COMPOSITION

- Lingettes bleues imprégnées d'une lotion désinfectante
- Densité : 0,8947 à 0,8993 (lotion désinfectante)



Informations Biocides (règlement 528/2012) :  
Type de produit : solution hydroalcoolique sur lingettes.  
Utilisation : désinfectant des surfaces (TP2 et TP4).  
Contient : 54 % (m/m) d'Ethanol.

## LOGISTIQUE

CODE INTERNE:	S470950
GENCOD:	3 34602 470950 3
U.C.:	boîte 200 lingettes
U.C./carton:	6
Cartons/couche:	10
Couches/palette:	6
Cartons/palette:	60